

Communiqué de presse
25 février 2021

Reprise des grands projets immobiliers des CFF dans l'Ouest lausannois

Après avoir évoqué un report des projets Malley-Gare et Quai Ouest, les CFF annoncent leur reprise selon la planification initialement prévue. Les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens se réjouissent dès lors de voir se poursuivre un chapitre important de leur développement commun et saluent la décision de la Confédération ainsi que des CFF. Elles remercient également l'ensemble des actrices et acteurs politiques qui se sont mobilisés en faveur de la reprise rapide de ces projets.

A la fin du mois de janvier, les CFF annonçaient leur intention de geler certains projets immobiliers en raison d'un niveau d'endettement trop important induit par la crise du Coronavirus. Parmi les chantiers stoppés, on retrouvait tant le développement du quartier de Malley-Gare que la construction du 2^{ème} bâtiment Quai Ouest en gare de Renens.

Suite au report annoncé, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens ont mené un travail intense de lobbying aux côtés du Canton à l'attention de la Confédération et de la direction des CFF. Il s'agissait alors de mettre en relief l'importance centrale de ces chantiers pour les collectivités publiques ainsi que pour toute la région de l'Ouest lausannois. Cette démarche a également été accompagnée par de nombreuses instances (conseillères et conseillers communaux, députées et députés, représentantes et représentants cantonaux aux chambres fédérales) et a abouti à la confirmation par les CFF des planifications initiales des chantiers Malley-Gare et Quai Ouest.

Plus que de simples opérations immobilières, ces réalisations jouent un rôle central dans le plan des investissements communaux. A Renens et à Prilly, il s'agit notamment d'intégrer quelques 2'500 nouveaux habitants et emplois. Les deux projets précités ont ainsi nécessité un travail important en amont, avec des préinvestissements importants et conduit à la création d'une structure de gestion intercommunale dédiée avec La Fabrique de Malley (3,2 ETP). Finalement, ils s'inscrivent au cœur de la politique de densification maîtrisée des villes dictée par la Loi sur l'aménagement du territoire.

Les municipalités de Lausanne, Prilly et Renens saluent la solidarité observée autour de ces projets qui constituent aussi un horizon économique pour les entreprises engagées à leur réalisation en cette période de crise sans précédent.

Renseignements :

Grégoire Junod

Ville de Lausanne
Syndic – 021 315 22 00

Alain Gillièron

Ville de Prilly
Syndic – 021 622 72 19

Jean-François Clément

Ville de Renens
Syndic – 079 645 79 77

Tinetta Maystre

Ville de Renens
Municipale Urbanisme & Travaux – 076 407 33 81

Natacha Litzistorf

Ville de Lausanne
Municipale Logement, environnement et architecture - 021 315 53 15